

Communiqué de presse - 05.11.2021

## Nouvelle gouvernance pour le Parc Chasseral

**L'assemblée générale extraordinaire de l'association Parc régional Chasseral s'est tenue jeudi soir à Villeret, devant 80 membres et invités. La nomination des membres des nouveaux organes de gestion du parc naturel régional, en vue de la Charte 2022-2031, a été formellement validée après élection par vote électronique. Le président de l'association, Michel Walther, a été prolongé dans ses fonctions.**

Le Parc naturel régional s'est doté ce jeudi 4 novembre d'une nouvelle gouvernance. En l'occurrence un Comité exécutif (qui remplace le comité actuel et son émanation directe, le bureau) et un Conseil consultatif. Le comité exécutif, fort de neuf membres, a pour mission de piloter le Parc en matière stratégique, d'en contrôler la gestion et les activités et de répondre aux questions et propositions du Conseil législatif.

Trois représentants des communes bernoises, deux des communes neuchâteloises, trois des membres collectifs et un président en forment la composition. Tous ces membres ont été élus par vote électronique par les membres de l'association en amont de l'assemblée, qui a formellement validé ces nominations à l'unanimité des membres présents. Le président sortant, Michel Walther, en place depuis les débuts du Parc en 2001, a été réélu par acclamation. Il était seul candidat à sa propre succession.

Le Conseil consultatif est quant à lui composé d'une quarantaine de membres et de représentants de l'ensemble des 23 communes membres, des institutions, associations et autres partenaires du Parc. Il est un organe de réflexion, d'orientation et de proposition. Le mandat de ces délégués est de quatre ans. Les noms des membres, auto-désignés par les communes ou associations partenaires, ont été présentés à l'assemblée.

Les membres sortants du désormais ancien comité, engagés pour certains depuis les débuts du Parc en 2001, ont été chaleureusement remerciés et applaudis. Le président Michel Walther a salué l'engagement sans faille du comité durant ces deux décennies et le climat de travail serein, positif et constructif qui a prévalu au sein de ce cénacle.

Un apéritif organisé et servi par les Femmes paysannes du Jura bernois a clôturé la soirée, tenue dans les règles liées à la situation covid.

## Encadré - Composition du Comité exécutif

- Trois représentants des communes bernoises : Marcel Gilomen (Saint-Imier), Alexia Lecomte (Plateau de Diesse) et Aurèle Louis (La Neuveville) ;
- Deux représentants des communes neuchâteloises : Cédric Hadorn (Lignièrès et Enges) et Roby Tschopp (Val-de-Ruz) ;
- Trois représentants des membres collectifs : Elisabeth Contesse (Pro Natura Jura bernois et Berne), Danielle Rouiller (Bio Neuchâtel) et Serge Rohrer (Fondation pour le rayonnement du Jura bernois)



Le nouveau Comité exécutif du Parc Chasseral : De gauche à droite, Serge Rohrer, Cédric Hadorn, Marcel Gilomen, Alexia Leconte, Elisabeth Contesse, Michel Walther, Robby Tschopp et Aurèle Louis. Manque Danielle Rouiller.

### Infos, interview et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)

[fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch](mailto:fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch)

+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.*